

COMMUNIQUE DE PRESSE

Douzième réunion du Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques (CCSRs)

Rabat, le 29 décembre 2020

Le Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques a tenu le 29 décembre sa douzième réunion au siège de Bank Al-Maghrib (BAM) à Rabat.

Il a examiné l'état d'avancement de la feuille de route inter-autorités de stabilité financière couvrant la période 2019-2021 et analysé la cartographie des risques systémiques pesant sur le système financier national, dans le contexte de la crise sanitaire. A ce titre, il a passé en revue les conclusions des réunions hebdomadaires de ses représentants tenues depuis l'avènement de cette crise ainsi que les indicateurs de suivi. Ces derniers continuent de montrer, globalement et jusqu'ici, une résilience du secteur financier marocain, malgré la persistance de la pandémie et ses répercussions économiques.

Dans ce contexte encore entouré de fortes incertitudes sur l'évolution de la pandémie de la Covid-19, l'analyse de la situation du système financier au regard des tendances économiques et financières, observées et attendues, a amené le Comité à relever les principaux constats suivants :

- Au plan international, la reprise de l'économie mondiale observée au troisième trimestre 2020 aurait ralenti au quatrième trimestre après la recrudescence des infections et demeure tributaire à moyen terme de la disponibilité à grande échelle des vaccins contre la Covid-19. Au niveau national et selon les prévisions de Bank Al-Maghrib, l'économie devrait se contracter en 2020 de 6,6% sous l'effet conjugué de la pandémie et des conditions climatiques défavorables. Concernant les comptes extérieurs, le déficit du compte courant, devrait quasiment se stabiliser autour de 4,2% du PIB avant de s'établir à 3,3% en 2021 et 3,9% en 2022, grâce notamment à la reprise attendue de la dynamique des exportations, le raffermissement prévu des transferts des MRE et la reprise graduelle des recettes voyages. Dans ces conditions, et tenant compte des sorties du Trésor à l'international réalisées et projetées, les avoirs officiels de réserve ressortiraient en hausse à 321,9 milliards de dirhams à fin 2020 et se maintiendraient autour de ce niveau sur l'horizon de prévision, permettant ainsi une couverture d'un peu plus de 7 mois d'importations de biens et services. S'agissant des finances publiques, le déficit budgétaire devrait se creuser à 7,7% du PIB en 2020 avant de s'atténuer à 6,5% et 6,4% en 2021 et 2022 respectivement. Pour sa part, la dette du Trésor devrait augmenter en 2020 à 76% du PIB, après 65% en 2019, puis à 77,5% en 2021 et 79,3% en 2022.
- Malgré la forte récession économique, le crédit bancaire au secteur non financier devrait enregistrer une progression de 4,3% au terme de l'année 2020, à la faveur principalement des mesures d'appui de politiques budgétaire et monétaire. Il maintiendrait le même rythme en 2021 et 2022 avec une évolution de 4,3% et 4,5% respectivement. Cette reprise profite particulièrement aux entreprises privées qui ont vu leurs concours bancaires s'accroître à fin octobre 2020 de près de 7% en glissement annuel.

- Dans cette conjoncture porteuse de risques, les banques sont parvenues au titre du premier semestre 2020 à préserver leurs fondamentaux en matière de solvabilité et de liquidité. Elles ont dégagé, sur base sociale, à fin juin 2020 un ratio moyen de solvabilité de 15,5% et un ratio moyen de fonds propres de catégorie 1 de 11,4%, supérieurs aux minimas réglementaires. Le coussin de liquidité ressort, quant à lui, à 176% à fin octobre bien au-delà du minimum réglementaire de 100%. Au plan de la rentabilité, le secteur bancaire a accusé à fin juin 2020 une baisse de 47% de son résultat net, sous l'effet principalement de la montée significative du coût du risque de crédit et de la contribution au fonds Covid-19. A cet égard, le taux de créances en souffrance des banques à fin octobre s'est aggravé à 10,8% pour les entreprises non financières et à 9,2% pour les ménages contre respectivement 10,1% et 8% à fin 2019.
- En dépit d'une hausse attendue du risque de crédit, l'étude d'impact et l'exercice du macro stress-test conduits au 4^{ème} trimestre 2020 continuent de faire ressortir à cette date la résilience des banques face au choc induit par la crise sanitaire.
- S'agissant des Infrastructures de Marchés Financiers, en dépit de la crise du Covid-19, celles-ci ont démontré une forte résilience aussi bien sur le plan financier que sur le plan opérationnel et présentent toujours un niveau de risque faible pour la stabilité financière.
- Malgré le contexte de la crise Covid-19, le secteur des assurances continue, dans l'ensemble, de faire preuve de solidité et de croissance aussi bien en vie qu'en non vie. Au plan technique, sur les dix premiers mois de 2020, le chiffre d'affaires s'est accru de 2,7% en glissement annuel, avec une progression de 1,4% pour la branche Vie et 3,7% pour la Non-vie. La sinistralité devrait, pour sa part, s'inscrire en baisse en lien notamment avec l'arrêt de l'activité économique durant la période du confinement. Au plan financier, les placements des entreprises d'assurances ont augmenté de 4,4%, pour atteindre 192,4 milliards de dirhams et les plus-values latentes continuent de s'améliorer avec le redressement du marché boursier. Quant au résultat net des sociétés d'assurances, il a enregistré à fin juin 2020 une baisse de 25,2%, impacté essentiellement par la contreperformance des activités financières durant le premier semestre. Par ailleurs, le secteur continue de dégager une marge de solvabilité, en couverture du risque de souscription, largement supérieure au minimum réglementaire. Ces excédents de marge devraient, néanmoins, connaître une baisse importante avec le passage à la solvabilité basée sur les risques.
- S'agissant des régimes de retraite, la sous-tarification des droits acquis dans le cadre de la branche long-terme de la CNSS et du régime général du RCAR conduit à une forte accumulation des dettes implicites (engagements non couverts) des deux régimes. En ce qui concerne le régime des pensions civiles géré par la CMR, sa réforme paramétrique intervenue en 2016 a permis d'équilibrer sa tarification au titre des droits acquis après 2017. Toutefois, l'importance des engagements du régime au titre des droits acquis avant la réforme menace à court terme sa pérennité, avec un épuisement des réserves projeté pour 2029.
- Après les tensions au cours du premier semestre, causées par les incertitudes liées à la pandémie Covid-19, le marché des capitaux a été globalement stable au cours de ce deuxième semestre. La Bourse de Casablanca a même repris une tendance haussière à partir du quatrième trimestre 2020, avec une volatilité moyenne limitée à 8,6%, ce qui a ramené la contreperformance de l'indice MASI à -7,6% au 25 décembre contre -17,1% au 29 juin 2020 et -26,15% au 18 mars 2020. La valorisation globale de la Bourse, calculée sur la base de la masse bénéficiaire 2019 des sociétés cotées, ressort au 25 décembre à un niveau relativement élevé de 18,2 x, dépassant légèrement sa moyenne historique sur les cinq dernières années. La liquidité du marché boursier

retombe à 8,8% à fin novembre après une amélioration à 11,5% en mai 2020. Quant au volume d'émission sur le marché boursier, il s'élève à 3 milliards de dirhams, en baisse de près de 70% par rapport à l'année 2019. L'encours de la dette privée à fin novembre 2020 s'élève à 233 milliards de dirhams en hausse de 6,9% en glissement annuel. Il sert à hauteur de 63,4% au financement des établissements de crédit. Les émetteurs ont globalement été impactés par la crise actuelle et on note une légère tendance à la hausse au niveau de l'endettement des émetteurs non-financiers, qui reste néanmoins globalement maîtrisé. Quant au risque opérationnel des entreprises de marché, à savoir la Bourse de Casablanca et le Dépositaire central des titres (MAROCLEAR), le nombre d'incidents et le taux de suspens des transactions boursières restent à des niveaux faibles et en baisse et ce, grâce à des dispositifs de maîtrise des risques globalement efficaces.

- L'industrie des OPCVM s'est montrée résiliente face à la crise actuelle. L'actif net des OPCVM à fin novembre 2020 s'élève à 500,6 milliards de dirhams en augmentation de 9% en glissement annuel avec des souscriptions nettes orientées essentiellement vers la catégorie « OMLT » à hauteur de 48,6% et vers la catégorie « Monétaire » à hauteur de 23,5%. Un deuxième exercice de stress test a été mené par les sociétés de gestion des OPCVM et a mis en lumière un risque de liquidité et un risque de crédit maîtrisés, ainsi qu'une capacité notable à honorer les demandes de rachat reçues, conséquences de stratégies d'investissement globalement prudentes et d'expositions conservatrices. Concernant l'activité des OPCI récemment lancée, son encours est passé de 1,25 milliard de dirhams avec deux fonds créés à fin 2019 à 3,55 milliards avec 4 fonds créés à fin septembre 2020.

Le Comité a, par ailleurs, fait le point sur l'état d'avancement des actions inscrites dans la feuille de route sectorielle relative à la mise en œuvre des recommandations du GAFIMOAN en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) dans le secteur financier. Il s'est enquis des avancées réalisées en 2020 et a bien noté l'adoption par la plénière du GAFIMOAN en novembre écoulé du rapport de suivi du Maroc entérinant la révision à la hausse de la notation de plusieurs recommandations. Le Comité recommande l'accélération du parachèvement du cadre légal et réglementaire régissant la LBC/FT permettant d'adresser les remarques résiduelles du rapport d'évaluation mutuelle du Maroc.

Le Comité continuera de suivre de près l'évolution de la situation et a décidé, à cet effet, de maintenir les réunions régulières de ses représentants.

Contact presse :

Nouaim SQALLI

Tel : 06.66.208.246

E-mail : n.sqalli@bkam.ma

Reda HARMAK

Tel : 06.66.20.17.07

E-mail : r.harmak@bkam.ma